



Le Collège français

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE 2018-2019

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU

12 NOVEMBRE 2018 à 18h15

Membres présents : Ravi Ramdhony, Kaba Diakité, Anne Godbout, Carine Tréhout, Claire de Visme, Gilles Durot, Gisèle Rousseau, Grégory Delhomelle, Hassan Benjelloun, Saada Hussein, Stéphanie Apolliono, Paméla Wilansky
élèves: Jezebel Lumley, Julia Lalonde.

Invités: N/A

Membres excusés :

Compte rendu rédigé par Hassan Benjelloun

Points à l'ordre du jour		Décision/Action	Responsable
1	<i>Mot de bienvenue</i>	Ouverture de la réunion : 18 h 15	Gisèle Rousseau
2	<i>Adoption de l'ordre du jour</i>	Proposé : Gisèle Secondé : Claire Adopté : Unanime	Gisèle Rousseau
3	<i>Déclaration des conflits d'intérêt</i>	Pas de déclaration de conflits d'intérêts	Gisèle Rousseau
4	<i>Co-présidence</i>	Proposition de nommer Grégory Delhomelle comme Co-président du conseil d'école. Proposé : Gisèle Secondé : Claire Adopté : Unanime	Gisèle Rousseau
5	<i>Rapport du Secrétaire et adoption du Procès-verbal du 2 oct</i>	Gilles présente le compte rendu de la réunion du 2 octobre 2018. Proposé : Claire Secondé : Anne Adopté : Unanime	Gilles Durot
6	<i>Rapport du Trésorier</i>	Grégory présente le rapport financier du dernier bureau.	Grégory Delhomelle
7	<i>Rapport de la Direction</i>	<ul style="list-style-type: none">• Demande de Bourse de 5.000,00 \$ pour un projet des élèves.• Activité prévue du 14 nov, les élèves de 8° visiteront les classes de 9°.• Rencontres-bulletin parents-enseignants pour le 15 nov.• Visite de la Police pour une activité de sensibilisation sur la drogue• Visite d'une infirmière à programmer pour le même sujet.• Examens fin janvier, les dates seront communiquées en fin de semaine.• Remerciements pour les petits déjeuners.	Ravi
8	<i>Rapport des Enseignants</i>	<ul style="list-style-type: none">• Cours de citoyenneté et carrières• Visite d'une députée NPD et d'un membre de l'armée.	Kaba Diakité

Points à l'ordre du jour		Décision/Action	Responsable
9	<i>Rapport des Éléves</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Barbecue en septembre • Levée de fonds pour le Gala des mérites • Préparation d'un défilé pour Halloween • Préparation d'un café chantant • Présenter la culture d'art de l'école (talents élèves) • Gestes de gentillesse et tournois pour se faire connaître 	
10	<i>Les Déjeuners</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Demandes pour les fonds des déjeuners : Budget spécifiquement alloué aux déjeuners. • Réussite du premier 'Grand' p'tit déjeuner le 2 nov. • Participation de Ghizlane, Saada, Claire et élèves Jezebel L. et Kim N. au cours d'hygiène et de nutrition de l'organisme de certification • Proposition d'augmenter le taux horaire de 25 à 30 \$ pour Ghizlane Proposé : Gisèle Secondé : Claire Adopté : Unanime <p>Ok assujetti à la validation de la nature de la dépense</p>	Claire de Visme
11	<i>Rétroaction Camp Cedar Ridge</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Remerciements aux professeurs et aux parents d'élèves • Lettre de remerciement à adresser au directeur du camp. Anne fera ce suivi. • Discussion quant au choix du lieu et de la durée du camp 2019-20. Jezebel et Julia disent que les élèves ont beaucoup apprécié Cedar Ridge et le lac. Le trajet ne les a pas gênées. Parents aussi ont aimé Cedar Ridge mais certains ont trouvé ça un peu loin. • Le conseil propose de maintenir ce camp et d'en faire une activité annuelle récurrente pour les 7^e/ 9^e années: *comme activité d'accueil au Cf pour les 7e *comme activité de rétention au Cf pour les 9e. • Le choix du camp sera décidé à la prochaine réunion: Cedar Ridge (lac) ou Cedar Glen (plus près). • Le camp se déroulera fin sept/ début oct sur les mêmes dates pour les 7e et les 9e donc une seule réservation. • Il y aurait cependant des activités distinctes adaptées aux deux groupes scolaires. 	Gisèle Rousseau
12	<i>Activités annuelles récurrentes</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Cours de cuisine (professeur d'espagnol) • Sortie aux chutes de Niagara ou au Toronto Stock Exchange • Sortie Toronto Raptors • Voyage pour les 12^e (en discussion) • Journée de ski ou de patinage • Levées de fonds générales pour les élèves et les activités • Visite de la cour, du barreau de la bibliothèque • Sortie aquarium, zoo, musées, Wonderland 	Anne Godbout
13	<i>Prélèvements de fonds</i>	<ul style="list-style-type: none"> • S'inspirer des années antérieures, levée de fonds : Biscuits, Lave auto. • Gisèle propose d'organiser une collecte de fonds avec Nutfree Gourmet pour le congé des fêtes (vente de rouleaux de pâte à biscuits). 	Anne Godbout
14	<i>Communications de l'école</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Propositions d'amélioration de la communication de Schoolday. (Recommandations en annexe ci-jointes) 	Gisèle Rousseau

Points à l'ordre du jour		Décision/Action	Responsable
15	<i>Consultation publique RE: Annonce Schoolday du 26 oct : Sondage sur la Réforme de l'éducation en Ontario</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition de rédiger une lettre adressée au gouvernement provincial au nom des parents du Conseil d'école pour exprimer l'inquiétude par rapport à cette enquête sur la « Réforme de l'éducation en Ontario ». • Gisèle s'en chargera d'ici la date d'échéance du 15 décembre. (Lettre en annexe, ci-jointe) • Gisèle fera aussi parvenir le document de réflexion préparé par le Conseil d'école 2017-18 au sujet de l'utilisation des téléphones cellulaires à l'école dans le cadre de ce même sondage puisque le sondage pose des questions à ce sujet. (Document en annexe ci-joint) 	Gisèle Rousseau
16	<i>Divers</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Désintéressement des élèves vis-à-vis du B.I. discussions à poursuivre, analyser les raisons et comment relancer l'intérêt. <p>La séance est levée à 21h00.</p>	Grégory Delhomelle

ANNEXE A

SUJET: COMMUNICATIONS GÉNÉRALES & COMMUNICATIONS SCHOOLDAY

Item à l'ordre du jour -Réunion du Conseil d'école du 12 novembre

RECOMMANDATIONS:

BUT:

- minimiser le nombre de courriels
- minimiser le nombre de demandes de précisions de la part des parents auprès des enseignants/personnel administratif/direction

TOUTE COMMUNICATION DEVRAIT:

1- Indiquer clairement le SUJET dans le champ "sujet" au lieu de simplement « Nouvelle annonce de Collège français »

- cela permet aux parents de faire un recherche d'info en repérant le "sujet"

2-Indiquer clairement à qui s'adresse le message. Par ex. Destiné aux parents des élèves de quelle année scolaire?/de quelle classe?/de quelle enseignant?

3-Indiquer clairement quels élèves sont concernés par le message plutôt que « Salle de classe GROUPE - École entière » lorsque ce n'est pas le cas.

4-S'assurer que toutes les informations pertinentes soient déjà incluses dans le premier courriel/ ou la première annonce.

5-Aviser enseignants et parents que toutes les informations ainsi que l'autorisation de sorties passent nécessairement par Schoolday

6-Chaque année: Faire une mise à jour liste 2018-2019 du personnel enseignant et administratif

- nom/prénom de chaque enseignant
- courriel individuel de chaque enseignant
- site web individuel du prof/classe de chaque enseignant
- matière enseignée de chaque enseignant
- Même info pour le personnel administratif / la direction / et comment contacter le CF et l'assiduité
- Envoyer cette mise à jour annuelle en un seul envoi courriel qui pourra servir de référence et de feuille de route tout au long de l'année scolaire.

7-Indiquer sous la mention **VOS COMMANDES PAYÉES** de Schoolday: Pour connaître les détails de la commande: Cliquer sur le # de commande

NB: Ces recommandations seront incluses en annexe au p-v du 12 nov.

ANNEXE B

Le 12 décembre, 2018

Chère Madame/ Cher Monsieur,

En tant que parents et membres d'un conseil d'école, nous apprécions la possibilité de nous exprimer sur les questions qui concernent nos enfants et l'éducation de nos enfants. Toutefois, nous voulons aussi vous faire part de certaines réserves quant aux consultations publiques présentement en cours.

S'il est vrai de présumer que tout parent souhaite le meilleur système éducatif qui soit pour son enfant, il n'est cependant pas concevable que tout parent ait les outils, la formation, ou l'expertise nécessaire pour répondre au vaste éventail de questions abordées dans le cadre de ces consultations.

Comme parents, nos opinions et nos observations sont certes valables et nous voulons que le Ministère de l'Éducation de l'Ontario en tienne compte dans l'élaboration des politiques sur l'éducation. Toutefois, la plupart d'entre nous, ne sommes pas pédagogues. Il ne faudrait surtout pas que ces consultations publiques servent à miner des programmes d'éducation qui ont déjà fait ou feront l'objet de recherches scientifiques, menées par des experts en éducation. Ces consultations ne devraient pas non plus servir à éliminer certains programmes comme l'enseignement de la musique et des arts, par exemple ou encore, à justifier des objectifs politiques.

Nous craignons également un faible taux de participation, vu la façon initiale de joindre les parents; soit par voie électronique, et vu l'ampleur des questions et le temps qui faille consacrer pour y répondre de façon pertinente et pondérée. Une faible participation aux consultations aura comme conséquence de ne représenter qu'une faible proportion des parents. Comme les courriels peuvent facilement passer inaperçus, peut-être qu'un avis public par la poste aurait plus simplement rejoint un plus grand nombre de parents.

En matière d'éducation, nous devons tous viser ce qu'il y a de mieux pour tous les élèves de l'Ontario, que leurs parents aient ou non, répondu à votre invitation.

Respectueusement,

Gisèle Rousseau
pour les parents membres du Conseil d'école
du Collège français de Toronto

ANNEXE C

Toronto, le 24 mai, 2018

VIA COURRIEL ET POSTE

M. Jean François l'Heureux (président)
Conseiller scolaire
Conseil Scolaire Viamonde
116, Cornelius Parkway
Toronto ON M6L 2K5

Mme Chloé Robert (membre) et
Conseillère scolaire
Conseil Scolaire Viamonde
116, Cornelius Parkway
Toronto ON M6L 2K5

M. Martin Bertrand
Directeur de l'éducation
Conseil Scolaire Viamonde
116, Cornelius Parkway
Toronto ON M6L 2K5

Mme Sylvie Longo
Surintendante de l'éducation
Conseil Scolaire Viamonde
116, Cornelius Parkway
Toronto ON M6L 2K5

Chers Mesdames, Messieurs:

RE: BESOIN D'UNE POLITIQUE D'UTILISATION DES TÉLÉPHONES CELLULAIRES PAR LES ÉLÈVES

Depuis plusieurs réunions, les membres du Conseil d'école du Collège français se penchent sur la question de l'utilisation des téléphones cellulaires en salle de classe. Le pour et le contre font l'objet de discussions continues.

LES AVANTAGES

D'emblée, les membres reconnaissent qu'il y a plusieurs avantages à permettre l'utilisation des téléphones intelligents en salle de classe tels que :

- Les téléphones sont souvent des outils pédagogiques intéressants. Ils permettent un accès rapide et efficace à la diversité d'informations et aux ressources disponibles sur internet.
- L'utilisation des téléphones intelligents en classe est une bonne façon de démontrer aux étudiants que ces technologies numériques ne sont pas seulement

de simples éléments de divertissement mais d'excellents outils de travail. Permettre leur utilisation en classe enseigne aux étudiants la bonne façon d'utiliser leur cellulaire, c'est-à-dire de façon productive, en lien avec leur apprentissage et qui ne nuit pas à leur développement.

- Comme nos élèves continueront à utiliser ces outils dans leur vie professionnelle et personnelle, il faut s'assurer qu'ils les utilisent de façon sécuritaire et adéquate. L'enseignement de la bonne utilisation de la technologie est une leçon de vie à tout âge. Enseigner aux étudiants comment ils doivent s'en servir correctement, connaître les diverses fonctions pour qu'ils se protègent, savoir établir des limites saines d'utilisation, respecter des normes sociales par exemple: ne pas texter lorsque quelqu'un nous parle, sont toutes des leçons d'utilisation importantes.
- Les téléphones cellulaires permettent aussi un partage d'informations et de devoirs entre élèves, ce qui est un outil d'entraide important dans une école secondaire de langue française où la zone scolaire est importante et que les camarades de classe sont souvent éloignés.
- Les téléphones cellulaires demeurent importants lors de situations d'urgence.

LES DÉSAVANTAGES :

Il y a également d'importants désavantages tels que :

- Des rapports médicaux qui démontrent que les élèves éprouvent de la fatigue due au manque de sommeil alors que les ados en ont précisément besoin à cet âge, qu'ils ont de la difficulté à se concentrer et sont plus facilement à bout de nerfs suite à une surutilisation de leur téléphones cellulaires ou aux écrans de tout acabit.
- Les élèves font parfois une mauvaise utilisation des réseaux sociaux, utilisent leurs cellulaires d'une façon excessive ou l'utilisent d'une façon qui enfreint à la vie privée d'autrui et les enseignants sont pris à gérer ces situations.
- Les appareils intelligents distraient non seulement les étudiants qui les utilisent, mais ceux qui essaient de se concentrer.
- En plus d'études publiées décrivant la surutilisation des appareils numériques, nos enseignants, parents et pédagogues remarquent que les élèves ne se dépensent plus autant physiquement pendant les récréations, préférant plutôt leur écran de téléphone au filet de basketball. C'est un problème tant d'un point de vue de santé physique que social.
- Selon une étude menée par les économistes Philippe Béland et Richard Murphy du London School of Economics, les écoles qui ont interdit l'usage des téléphones cellulaires ont constaté, chez les élèves âgés de 16 ans, une amélioration de 6.4% des résultats scolaires. Quant aux élèves qui performaient moins bien avant cette interdiction, ils ont, eux aussi bénéficié d'une amélioration remarquable de leurs moyennes scolaires.
- Peu d'enseignants ont été préparés à utiliser la technologie en classe ou à l'enseigner.
- À part un code d'éthique énoncé par le conseil scolaire quant à l'utilisation de la technologie auquel doit souscrire l'élève en début d'année, il incombe à chaque

enseignant de décider quelles consignes prévaudront dans sa propre classe. Ces consignes diffèrent donc d'un enseignant à un autre plutôt que de répondre à des consignes bien établies pour tous.

- Lorsque les téléphones sont utilisés à des fins éducatives, ils sont généralement utilisés dans les classes par les étudiants selon des règles différentes, déterminées par chaque enseignant individuelle plutôt que d'être définies par une politique bien claire qui s'applique à tous. Ce manque de cohérence dans les règlements est néfaste autant pour les élèves que pour les enseignants qui essaient d'inculquer des règles d'utilisation appropriées, mais qui diffèrent d'une classe à l'autre.

Il est clair que la technologie joue un rôle important dans nos vies. Les élèves du cycle primaire (1e-8e année) sont encore très jeunes et ont besoin de balises à savoir, quand et comment utiliser leurs appareils technologiques. Les enjeux sont maintenant trop importants pour ne pas revoir en profondeur, la question de l'utilisation des téléphones cellulaires à l'école et en salle de classe.

Nos élèves, ainsi que nos enseignants ont besoin d'une politique d'utilisation claire et précise. Les recherches démontrent que c'est dans ce contexte, celui d'un encadrement bien réfléchi, que l'utilisation de la technologie fonctionne le mieux dans les écoles. Ces règlements doivent venir du conseil scolaire et non de la direction d'école ou des enseignants afin pour que ceux-ci se sentent appuyés lors de l'application des règlements et qu'ils sachent que leurs pratiques sont conformes à la grandeur de leur école et du conseil scolaire.

Tous les élèves ainsi que les enseignants bénéficieraient d'un encadrement défini et de limites bien établies quant à l'utilisation de la technologie en classe. En créant ce contexte, la classe devient alors un lieu où on peut se déconnecter et se concentrer sur la tâche principale: l'apprentissage.

Nous demandons au conseil scolaire Viamonde d'étudier la question et de mettre en place une politique qui établira des règles précises sur l'utilisation des téléphones cellulaires et autres technologies par les élèves à l'école, autant dans les corridors que dans les salles de classe, pendant toute la durée de la journée scolaire.

Prière d'accepter, Madame, Messieurs, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Le conseil d'école du Collège Français